

## SEANCE DU 10 décembre 2021

### Convocation adressée le 03 décembre 2021

**Présents** : DUBOIS Jean-Luc, QUINIO Clotilde, FLAUX Florence, DETOC Annie, GOUPIL Jean-Pierre, VINET Roland, MARTIN Sylvain, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BAUDRIER Jeanine, CORVAISIER Roger, GUERIN Ronan.

**Absents excusés** : HANIER Frédéric a donné pouvoir à LEPEINTEUR Lisa, MOUSSON Camille a donné pouvoir à COMMUNIER Myriam

**Absents** : COMMUNIER Aurore

**Secrétaire de séance** : QUINIO Clotilde

---

Monsieur le Maire propose d'enlever de l'ordre du jour, un point, « Bardage bâtiment rue de la Forge.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accepte d'enlever ce point de l'ordre du jour

---

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2021 approuvé à l'unanimité.

### **MONUMENT AUX MORTS : Devis et demande de subvention**

Compte tenu des risques d'effondrement du monument aux morts, proposition d'effectuer la rénovation du monument. Plusieurs devis ont été reçus :

- Société SOR pour un montant de 19 562,35 € TTC.
- Société JOUBREL pour un montant de 26 355,32 € TTC.

*Monsieur GOUPIL Jean-Pierre ne participe pas au vote.*

Après délibération, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de :

- De retenir le devis de la société SOR pour la reconstruction du monument, pour un montant de 19 562.35 € TTC.
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

---

### **VOIRIE : PANNEAU SIGNALISATION**

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école La commission voirie propose de rajouter trois inscriptions de « ZONE 30 » sur toute la largeur de la chaussée, en complément de la signalisation verticale déjà présente.

Dans le même objectif, il est également proposé de rajouter trois inscriptions de « ZONE 30 » sur la route des pommiers qui mènent aux secteur Pelousière/Marivolles.

Une étude plus complète sur la voirie de ce secteur va démarrer au début 2022 à l'aide d'un bureau d'étude.

Pour réaliser ces 6 inscriptions, un devis de 893,52€ TTC est proposé par la société Horizon signalisation.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de :

- De retenir le devis de la société Horizon pour un montant de 893.52 € TTC pour le marquage des 6 logos « zone 30 ».
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

---

### **VOIRIE : Busage**

Par délibération du 09 novembre 2001, le Conseil Municipal a décidé que lors de nouveaux busages de fossé, la commune prendrait en charge 1/3 du coût des buses, ainsi que la pose.

Monsieur le Maire propose de revoir cette délibération :

- Pour la création de nouveaux ponts, le demandeur prendra à sa charge le coût de la buse, la pose restant à la charge de la commune.
- Pour les ponts à refaire (ce sont les ponts endommagés), le demandeur prendra à sa charge la moitié du coût de la nouvelle buse. Le coût restant ainsi que la pose sera pris en charge par la commune.

Après délibération, le Conseil décide, *à l'unanimité* :

- De modifier la délibération du 09 novembre 2001 pour la prise en charge des buses.
  - Pour la création de nouveaux ponts, le demandeur prendra à sa charge le coût de la buse, la pose restant à la charge de la commune.
  - Pour les ponts à refaire (ce sont les ponts endommagés), le demandeur prendra à sa charge la moitié du coût de la nouvelle buse. Le coût restant ainsi que la pose sera pris en charge par la commune.
  - Cette délibération sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
  - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
- 

## **CCAS**

Proposition de la commission CCAS, les aînés à partir de 80 ans, non présent au repas des aînés recevront un colis.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- Que seuls les aînés de 80 ans et plus auront un colis, s'ils ne sont pas présents au repas des aînés.
  - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
- 

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **\* Urbanisme**

1/ Bioclimhouse :

- Accord donné par l'EPBF et la commune de Langouët pour cette médiation le 24/09/21
- Désignation du médiateur : Me Florence Barrault
- Pas de rdv avec le médiateur à date

2/ Lotissement Prairie Madame

- Dossier avec vente des deux lots à LBI et à la commune
- Report de la date limite de vente à fin 2022 (délibération à prévoir au conseil de mars)

2/ Tiers-lieu

- Document signé entre NEOTOA et la Commune
- Dossier complet avec la Préfecture (ajout de la délibération du dernier conseil)
- CCVIA/NEOTOA/LANGOUËT : Réalisation de l'état descriptif en volumes (propriété Communauté de communes et communes) réalisé le 30/11
- Lancement des appels d'offres en janvier
- Réunions mensuelles de suivi entre NEOTOA et la commune à organiser pendant les travaux

### **\* Ecole**

- Une classe fermée dans la semaine du 6/12.

### **\* Communication :**

- Le site a été livré en version démonstration cette semaine. La formation a lieu le 16 décembre. Les textes vont ensuite être produits pour alimenter l'arborescence créée.

- Le bulletin sera distribué la semaine du 17 au 21 janvier

**\* CCAS :**

- Vaccibus : 28 personnes vaccinées dont 21 de Langouët

**\* Cadre de vie :**

- Décoration de Noël en place jusqu'au 15 janvier 2022 (éclairage jusqu'à 22H et passage à 21H ensuite)

- Vœux 2022 : Une décision sera prise fin décembre, mais les circonstances sanitaires actuelles rendent très incertaines la tenue de cet évènement important.

**\* Informations Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :**

<b>Terrain</b>	<b>Préemption</b>	<b>Date</b>
ZB 273 et ZB 275 – 595, Route des Pommiers	NON	06/12/2021

**\* Trésorerie :**

- Changement de trésorerie de rattachement de la commune au 1/1/2022 : passage de la trésorerie de Tinténiac à celle de Fougères
- Changement de trésorerie pour les habitants de la commune au 1/1/2022 : passage de la trésorerie de Tinténiac à celle de Montfort sur Meu

**\* Budget 2022 :** Remontée des projets des différentes commissions pour arbitrages afin de préparer le plan 2022

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 21 janvier 2022 à 19h30.**